

GE CITADIS T84 | 6 PASSAGE DE L'ORATOIRE
84000 AVIGNON

COMPTES ANNUELS | Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Attestation de présentation des comptes	1
Bilan Actif	2
Détail de l'Actif	3
Bilan Passif	4
Détail du Passif	5
Compte de Résultat 1/2	6
Compte de Résultat 2/2	7
Détail du Compte de Résultat	8
Annexe libre	10
Immobilisations	18
Amortissements	19
Créances et dettes	20
Provisions au bilan	21
Capital Social et Effectifs	22
Produits à recevoir	23
Charges à payer	24
Charges constatées d'avance	25
Produits constatés d'avance	26
----- BIC - Détails en Euros -----	27
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	28
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	29
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	30
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	31
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	32
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	33
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	34
BIC-RN 2054 - Immobilisations	35
BIC-RN 2055 - Amortissements	36
BIC-RN 2056 - Provisions	37
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	38
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	39
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	40
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	41
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	42
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	43
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	44
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	45
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	46
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	47
2067 - Relevé de frais généraux	48

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **GE CITADIS T84** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 406 643 euros

Chiffre d'affaires : 2 161 552 euros

Résultat net comptable : 0 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LA VALETTE-DU-VAR

Le 06/05/2026

Signature

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	153		153	153
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	153		153	153
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	19 913		19 913	137 989
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	53 179		53 179	92 002
	Charges constatées d'avance	4 349		4 349	6 533
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	329 049		329 049	195 009
	Total de l'actif circulant (IV)	406 491		406 491	431 533
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	406 643		406 643	431 686

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

77 441

236 524

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	153	0,04	153	0,04		
Autres titres immobilisés	153	0,04	153	0,04		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	153	0,04	153	0,04		
TOTAL IV - Actif Circulant NET	406 491	99,96	431 533	99,96	(25 043)	-5,80
Créances clients et comptes rattachés	19 913	4,90	137 989	31,97	(118 075)	-85,57
Collectif clients débiteurs	19 913	4,90			19 913	
Clients			137 989	31,97	(137 989)	-100,00
Autres créances	53 179	13,08	92 002	21,31	(38 823)	-42,20
Collectif fournisseurs débiteurs	14 190	3,49			14 190	
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS	3 892	0,96	575	0,13	3 317	577,17
ETAT - CREDIT de TVA @ REPORTE	1 621	0,40	1 924	0,45	(303)	-15,75
TVA COLL.NON EXIG. ATN	8 686	2,14			8 686	
TVA NON ENC.RECUPabl/B&S			1 629	0,38	(1 629)	-100,00
ETAT - TVA sur FACTURESNON PAR	1 899	0,47	2 310	0,54	(411)	-17,78
TERRITOIRE VAUCLUSE SPL	22 892	5,63	85 564	19,82	(62 673)	-73,25
Charges constatées d'avance	4 349	1,07	6 533	1,51	(2 184)	-33,44
CHARGES CONST ATEES d'AVANCE	4 349	1,07	6 533	1,51	(2 184)	-33,44
Disponibilités	329 049	80,92	195 009	45,17	134 040	68,74
TICKETS RESTAURANT	590	0,15			590	
CCOOP - COMPTE COURANT	328 459	80,77	195 009	45,17	133 450	68,43
TOTAL DUBILAN ACTIF	406 643	100,00	431 686	100,00	(25 043)	-5,80

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres			
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		288
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 134	24 196
	Dettes fiscales et sociales	322 483	407 201
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	72 027	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		406 643	431 686
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		406 643	431 686
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		406 643	431 686
(2) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres						
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	406 643	100,00	431 686	100,00	(25 043)	-5,80
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			288	0,07	(288)	-100,00
TICKETS RESTAURANT			288	0,07	(288)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 134	2,98	24 196	5,61	(12 063)	-49,85
Collectif fournisseurs créditeurs	825	0,20	10 372	2,40	(9 547)	-92,05
FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - F	11 309	2,78	13 824	3,20	(2 515)	-18,19
Dettes fiscales et sociales	322 483	79,30	407 201	94,33	(84 719)	-20,81
PERSONNEL - DETTES PROVISIONS	114 368	28,12	117 911	27,31	(3 543)	-3,00
PERSONNEL - AUTRES CHARGES @ P	52 646	12,95	113 625	26,32	(60 979)	-53,67
SECURITE SOCIALE	43 290	10,65	30 465	7,06	12 825	42,10
MUTUELLES WTW MUTUELLE BLEU	11 343	2,79	14 791	3,43	(3 448)	-23,31
PREVOYANCE AXA	11 076	2,72	9 518	2,20	1 559	16,38
RETRAITE SUPPL - ART 83	9 810	2,41	21 293	4,93	(11 482)	-53,93
RETRAITE REUNICA	11 976	2,95	14 420	3,34	(2 443)	-16,95
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES @	61 555	15,14	57 305	13,27	4 251	7,42
ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	4 036	0,99	4 877	1,13	(841)	-17,24
TVA COLL.NON EXIG. ATN			22 998	5,33	(22 998)	-100,00
TVA NON ENC.RECUPabl/B&S	2 304	0,57			2 304	
ETAT - AUTRES CHARGES PAYER	78	0,02			78	
Autres dettes	72 027	17,71			72 027	
Collectif clients créditeurs	72 027	17,71			72 027	
TOTAL DU BILAN PASSIF	406 643	100,00	431 686	100,00	(25 043)	-5,80

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	2 161 552		2 161 552	1 696 324
	Montant net du chiffre d'affaires	2 161 552		2 161 552	1 696 324
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			2 083	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				180 373
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			514	1
	Total des produits d'exploitation			2 164 149	1 876 698
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			76 269	61 316
	Impôts, taxes et versements assimilés			46 351	25 858
	Salaires			1 273 004	1 254 067
	Cotisations sociales			768 513	535 457
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			13	1
	Total des charges d'exploitation			2 164 151	1 876 698
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2)	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		2	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2	
RESULTAT COURANT avant impôts			
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		2 164 151	1 876 698
Total des charges		2 164 151	1 876 698
BENEFICE OU PERTE			
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	2 164 149	100,12	1 876 698	110,63	287 450	15,32
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 161 552	100,00	1 696 324	100,00	465 227	27,43
Production vendue Services FRANCE	2 161 552	100,00	1 696 324	100,00	465 227	27,43
REFACT GIE - ACHAT ET VARIATIO	385	0,02	291	0,02	94	32,17
REFACT GIE - SERVICES EXTERIEU	25				25	
REFACT GIE - AUTRES CHG EXTERN	75 346	3,49	61 025	3,60	14 321	23,47
REFACT GIE - IMPOTS ET TAXES	34 351	1,59	25 858	1,52	8 494	32,85
REFACT GIE - REMUNERATION PERS			1 609 150	94,86	(1 609 150)	-100,00
REFACT GIE - AUTRES CHARGES	11				11	N/S
REFACT MISE A DISPOSITION DU P	2 051 434	94,91			2 051 434	
Montant net du chiffre d'affaires	2 161 552	100,00	1 696 324	100,00	465 227	27,43
Subventions	2 083	0,10			2 083	
SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	2 083	0,10			2 083	
Reprises sur amts, dépréciations et provisions			180 373	10,63	(180 373)	-100,00
TRANSFERT de CHARGES EXPLOITAT			180 373	10,63	(180 373)	-100,00
Autres produits d'exploitation	514	0,02	1		513	N/S
Refacturation entre sociétés P	512	0,02			512	
PRODUITS DIVERS de GESTION COU	2		1		1	65,63
Total des charges d'exploitation	2 164 151	100,12	1 876 698	110,63	287 452	15,32
Autres achats et charges externes	76 269	3,53	61 316	3,61	14 953	24,39
FOURNITURES d'ENTRETIEN & PETITS	199	0,01	7		191	N/S
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	37				37	
AUTRES MATIERES & FOURNITURES	598	0,03	284	0,02	314	110,83
PRIMES d'ASSURANCES - AUTRES	(19)				(19)	
DOCUMENTATION GENERALE	44				44	
HONORAIRES	31 564	1,46	23 786	1,40	7 778	32,70
ANNONCES & INSERTIONS			135	0,01	(135)	-100,00
CADEAUX la CLIENTELE	7				7	
TRANSPORTS de BIENS & TRANSPOR	1 686	0,08	959	0,06	727	75,75
INDEMNITE KILOMETRIQUE	35 561	1,65	31 777	1,87	3 785	11,91
INDEMNITE PEAGES ET PARKING	375	0,02	303	0,02	72	23,84
MISSIONS	4 461	0,21	1 808	0,11	2 652	146,67
FRAIS POSTAUX FRAIS de TELEC	74				74	
SERVICES BANCAIRES - AUTRES FR	1 682	0,08	2 256	0,13	(574)	-25,45
Impôts, taxes et versements assimilés	46 351	2,14	25 858	1,52	20 494	79,25
PART. des EMPLOYEURS @ la FORM	37 318	1,73	18 977	1,12	18 341	96,65
VERSEMENTS LIBERATOIRES de la T	9 034	0,42	6 881	0,41	2 153	31,29
Salaires	1 273 004	58,89	1 254 067	73,93	18 938	1,51
Remb IFC depart compte retrait	(74 546)	-3,45			(74 546)	
SALAIRES & APPOINTEMENTS	1 159 295	53,63	915 280	53,96	244 015	26,66
CONGES PAYES VERSES	16 921	0,78			16 921	
CONGES PAYES PROVISIONNES	3 600	0,17	117 911	6,95	(114 310)	-96,95
PRIMES & GRATIFICATIONS	165 999	7,68	103 566	6,11	62 433	60,28

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	46 538	2,15	137 930	8,13	(91 392)	-66,26
AVANTAGES en NATURE	92		69		23	33,33
AVANTAGE EN NATURE PCG 2025	(92)				(92)	
INDEMNITES RECUES S.S.	(32 803)	-1,52	(20 690)	-1,22	(12 113)	-58,55
Remboursement Formation selon	(12 000)	-0,56			(12 000)	
Cotisations sociales	768 513	35,55	535 457	31,57	233 056	43,52
CHARGES DE PERSONNEL	(22 892)	-1,06	(85 564)	-5,04	62 673	73,25
CHARGES SOCIALES sur CONGES PA	3 351	0,16	57 305	3,38	(53 954)	-94,15
COTISATIONS @ IURSSAF	409 841	18,96	291 278	17,17	118 563	40,70
COTISATIONS aux MUTUELLES	40 706	1,88	48 823	2,88	(8 118)	-16,63
COTISATION RETRAITES	108 982	5,04	82 936	4,89	26 046	31,41
COTISATIONS PREVOYANCE DII	23 188	1,07			23 188	
COTISATIONS RETRAITE SUPPL ART	40 382	1,87	30 351	1,79	10 031	33,05
MEDAILLE DU TRAVAIL	2 144	0,10	27 417	1,62	(25 274)	-92,18
FOURNITURES au PERSONNEL	8 195	0,38	4 626	0,27	3 569	77,14
PART PATRONALE CANTINE & TICKE	28 862	1,34	24 837	1,46	4 024	16,20
MEDECINE du TRAVAIL & PHARMACI	3 720	0,17	90	0,01	3 630	N/S
PLAN EPARGNE ENTREPRISE	70 827	3,28	53 358	3,15	17 469	32,74
AUTRES CHARGES de PERSONNEL	51 209	2,37			51 209	
Autres charges	13		1		12	828,87
AUTRES CHARGES DIVERSES de GE	13		1		12	828,87
Résultat d'exploitation	(2)				(2)	
Total des produits financiers	2				2	
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.	2				2	
PRODUITS des AUTRES IMMOBILISA	2				2	
Total des charges financières						
Résultat financier	2				2	
Résultat courant avant impôts						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice						

Annexe libre

Informations générales

Présentation du Groupement

Le groupement a été constitué le 26 janvier 2024, son objet principal est le recrutement et l'emploi de salariés pour les mettre à disposition de ses adhérents. Il peut également apporter à ces derniers aides et conseils d'emploi et de gestion des ressources humaines. En outre, le groupement pourra être partie prenante de toute initiative susceptible de favoriser la politique de qualification sur le territoire et dans le secteur d'activité de ses adhérents.

Les relations concluent entre le groupement et ses membres relèvent des contrats de quasi-régie, exclus du champ d'application du droit de la commande publique conformément aux articles L. 2511-1 et suivants du code de la commande publique. Conformément à la Loi du 25 juillet 1985, aux articles L 1253-1 et suivants du Code du travail et à la Loi du 2 août 2005, ce Groupement d'Employeurs a pour objet la mise à disposition de ses membres, d'un ou plusieurs salariés, liés à ce Groupement par un contrat de travail. Il peut également apporter à ses adhérents son aide ou ses conseils en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines. Ces opérations sont à but non lucratif telles que définies par l'article L8241-1 du Code du travail.

Une convention de mise à disposition a été établie entre le Groupement et les adhérents permettant de définir les conditions de la mise à disposition et les obligations des parties. Elle indique notamment les modalités spécifiques d'exécution de la mission et de facturation :

Le prix de mise à disposition est fixé par le Groupement et il sera la résultante :

- du coût salarial réel et frais de déplacements éventuels des salariés,
- des frais de fonctionnement du groupement
- des frais de la médecine du travail

Le coût salarial inclut notamment :

- le salaire brut y compris les congés payés ;
- les provisions relatives aux charges sociales (congés payés, primes, indemnités de fin de contrat...)
- toutes les charges patronales ;
- les éventuelles taxes fiscales et parafiscales.

Les frais de fonctionnement incluent notamment :

- les frais de gestion administrative (fiches de paie, etc) ;
- les frais de structures.

Annexe libre

Les bases de la facturation sont définies par le Groupement qui émet une facture au membre.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les charges sont réparties de la manière suivante :

« Répartition Individuelle GE »

Pour chaque personne employée du GIE, son coût chargé est réparti entre les adhérents en fonction des :

-Jours Directs affectables : liés aux temps passés des salariés directement déclarés sur les opérations ou le fonctionnement de l'une ou l'autre des deux membres.

-Jours Indirects non affectables, liés aux temps directs et à l'activité (formation, absence, congés, réunions, etc.) : clé de répartition secondaire tirée de la répartition directe affectable ci-dessus définie.

-Jours non affectables et liés aux temps propres au fonctionnement du GE ou du GIE : en fonction du nombre de membres soit : 50/50 (2 membres).

Usage : Salaires, charges de personnel, personnel mis à disposition à l'exclusion des Indemnités de Fin de Contrat provisionnées.

Exceptions : primes exceptionnelles décidées par l'une ou l'autre des entités en lien à une mission spécifiquement réalisée par un employé du GE pour l'un ou l'autre des membres. Ces primes sont remboursées spécifiquement par la société l'ayant décidée avec un taux de charge patronal égal au taux de charge moyen du salarié concerné.

« Répartition moyenne » : moyenne des taux individuels calculé ci avant :

Usage : charges d'impôts et taxes liées à la masse salariale, autres charges de personnel, charges d'honoraires de traitement des paies, formation du personnel...

« Charges d'Indemnités de Fin de Contrat »

Les charges d'Indemnités de Fin de Contrat prévues aux contrats de travail sont prises en charge entre les membres proportionnellement :

- D'une part à l'ancienneté effective dans chacun des membres
- D'autre part au temps de travail réparti entre chacun des membres durant le temps où ils auront été employés par eux.

Annexe libre

« Charges directement affectées »

Usage : Frais de déplacement déclaré.

Les frais affectés au groupement en tant que tel (formation, frais de missions non affectables) sont répartis en fonction du nombre de membres soit : 50/50 (2 membres).

Les factures sont établies au début de chaque trimestre sur une base estimée d'un quart du budget annuel du Groupement. Une facture de régularisation est établie dans le mois suivant l'arrêté définitif des comptes du Groupement.

Événements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2022-06, le règlement 2018-06 est modifié par le règlement 2023-03 du 07 juillet 2023 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2025, modifiant divers règlement de l'ANC dont le règlement suivant :

Règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe libre

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

3. Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles généreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent fait l'objet d'une estimation fiable.

Annexe libre

4. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Le Groupement d'Employeur, a confié à CNP assurance la gestion des indemnités de fin de carrière des salariés de la société dans le cadre d'un contrat d'assurance collective.

Le 03 décembre 2025, le GE a versé sur le plan de gestion des indemnités de fin de carrière la somme de 35 K€ et encaissé l'indemnité de fin de carrière de Monsieur CREUSY le 19/05/2025, cette somme correspond à l'IFC pour 49 K€ et les charges patronales pour 25 K€.

Les fonds versés s'établissent désormais à 170 K€ au 31 décembre 2025.

La dette actuarielle au 31/12/2025 est de 437 K€.

Cette évaluation, proposée par l'organisme gestionnaire au 31/12/2025, tient compte des modifications apportées par la loi sur le financement de la sécurité sociale en matière de départ à la retraite et retient les hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : 64 ans (réforme des retraites gelée)
- taux de charges sociales : 50%
- augmentation des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 3,50%
- table de mortalité : TH-TF 00-02

5. Réforme du PCG

La réforme du PCG au 1er janvier 2025, mise en œuvre par le règlement ANC 2022-06 introduit des changements significatifs dans la présentation et le contenu de l'annexe des comptes annuels. Ces modifications visent à moderniser et à simplifier la comptabilité des entreprises, tout en améliorant la transparence et la comptabilité des états financiers.

Les dispositions relatives aux informations à fournir dans l'annexe des comptes annuels sont désormais regroupées dans une seule partie du règlement ANC 2014-03. Cela permet une meilleure lisibilité et une plus grande cohérence dans la présentation des informations financières (PCG art. 831-1 à 838-17).

RÈGLEMENT JUSQU'AU 31/12/2024	RÈGLEMENT ANC N°2022-06
Charges exceptionnelles	Charges d'exploitation

--	--

Annexe libre

6711 – Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)	6581 – Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)
6712 – Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582 – Pénalités, amendes fiscales et pénales
6713 – Dons, libéralités	6238 – Divers (pourboires, dons courants)
6714 – Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	654 – Pertes sur créances irrécouvrables
6715 – Subventions accordées	
6717 – Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	638 – Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)
674 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies	6588 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies
6751 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – Immobilisations incorporelles	657 – Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
6752 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – Immobilisations corporelles	657 – Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
6781 – Malis provenant de clauses d'indexation	6583 – Malis provenant de clauses d'indexation
6782 – Lots	6584 – Lots
Charges exceptionnelles	Charges financières
6756 – Valeurs comptables des éléments d'actif cédés – Immobilisations financières	6671 – Valeurs comptables des immobilisations financières cédées
6783 – Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même	6683 – Malis provenant du rachat par l'entité d'actions et obligations émises par elle-même

Produits exceptionnels	Produits d'exploitation
7711 – Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	7581 – Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes
7713 – Libéralités reçues	7582 – Libéralités reçues

Annexe libre

7714 – Rentrées sur créances amorties	7583 – Rentrées sur créances amorties
7715 – Subventions d'équilibre	742 – Subventions d'équilibre
7717 – Dégrevements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	7584 – Dégrevements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices
774 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies	7588 – Opérations de constitution ou liquidation des fiducies
7751 – Produits des cessions d'éléments d'actif – Immobilisations incorporelles	757 – Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
7752 – Produits des cessions d'éléments d'actif – Immobilisations corporelles	757 – Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
777 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
7781 – Bonis provenant de clauses d'indexation	7585 – Bonis provenant de clauses d'indexation
7782 – Lots	7586 – Lots
Produits exceptionnels	Produits financiers
7756 – Produits des cessions d'éléments d'actif – Immobilisations financières	7671 – Produits des cessions d'immobilisations financière
7783 – Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et d'obligations émises par elle-même	7683 – Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et d'obligations émises par elle-même

Nouveau règlement

Suppression des comptes 791, 796 et 797

Flux	Traitement comptable
Charge non inscrite directement dans le compte adéquat	Crédit du compte de charges débuté initialement en contrepartie du compte de charges approprié
Refacturations diverses (dont mise à disposition	Inscription au crédit du compte 708 « Produits des

Annexe libre

de personnel)	activités annexes » ou du compte 7084 « Mise à disposition de personnel facturée » (PCG, nouvel article 1221-64)
Focus sur les avantages en nature avec actuellement 2 méthodes de comptabilisation : Débit du 64X par le crédit du 791 ou le crédit du compte de charge 64X	Uniquement la méthode débit 64X par le crédit du compte 649
Frais d'émission d'emprunt répartis sur plusieurs exercices (comptes 481X et 791X)	Les frais d'émission des emprunts sont désormais inscrits directement au compte 481 « Frais d'émission des emprunts ». À la clôture de l'exercice, le compte 481 est crédité par le débit du compte 6862 « Dotations aux amortissements des frais d'émission des emprunts » du montant de la quote-part des charges incombant à cet exercice (PSG, nouvel article 1214-48).
Indemnités d'assurance : liées par exemple à un incendie, à un vol	Ces indemnités sont inscrites au compte 7587 « Indemnités d'assurance ». En revanche, les indemnités d'assurances reçues en compensation de la destruction totale ou du vol d'une immobilisation sont enregistrées au compte 757 "Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles" (PCG, nouvel article 1222-75).

Les indemnités journalières de la CPAM sont désormais comptabilisées en 439700 au lieu de 438700, au 31/12/2025, le solde des IJSS à percevoir a été transféré dans ce compte, en vigueur au 01/01/2025.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	153					153
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	153					153
TO TAL		153					153

Amortissements

			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06								
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
Matériel de bureau, mobilier								
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
TOTAL								

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	19 913	19 913	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 892	3 892	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 206	12 206	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	37 082	37 082	
	Charges constatées d'avance	4 349	4 349	
TOTAL DES CREANCES		77 441	77 441	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 134	12 134		
	Personnel et comptes rattachés	167 014	167 014		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 051	149 051		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 304	2 304		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 114	4 114		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	72 027	72 027		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		406 643	406 643		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		18	
	Professions intermédiaires		7	
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		28	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		3 892
Autres créances		3 892
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS	3 892	

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		239 956
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - F</i>	11 309	11 309
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL - DETTES PROVISIONS</i> <i>PERSONNEL - AUTRES CHARGES @ P</i> <i>ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES @</i> <i>ETAT - AUTRES CHARGES PAYER</i>	114 368 52 646 61 555 78	228 648

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 349	4 349
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 349

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			